

Une Charte, une éthique

Extrait de « *Savoirs et Réseaux ; Se relier – Apprendre – Essayer* »,
de Claire et Marc Héber-Suffrin aux éditions Ovidia - 2009

Dans l'Histoire, la Charte était un acte concédant des privilèges¹. Dans notre histoire de Réseaux, c'est un acte posé, un acte établi ensemble, consciemment, intelligemment, enraciné dans une réalité sociale et dans des valeurs² porteuses de nouvelles réalités sociales possibles, qu'il va garantir et protéger. C'est un acte fondé sur une jurisprudence (à partir de ce que nous avons déjà agi et régi) et sur une décision collective ; établi pour construire et continuer notre acte social et pédagogique collectif. Nous nous accordons à nous-mêmes des droits (on est bien dans l'ordre d'une *loi*) sous certaines conditions, que nous décidons ensemble (il s'agit bien d'un *langage* commun qui se construit et va évoluer), d'une affirmation des *limites* que nous assignons à notre projet, et des valeurs qui l'orientent. Nous nous accordons des privilèges, c'est-à-dire des avantages, des prérogatives, dont nous choisissons de faire que tous en disposent, quels que soient les *lieux*, lieux hiérarchisants d'inscription sociale et lieux traditionnels de reconnaissance ou non-reconnaissance sociale.

- L'article 1 de cette charte annonce, de façon claire *la primauté de chaque personne*, de chaque « Je », unique et jamais considéré comme une catégorie, en quoi que ce soit. Il annonce une seule autorité, celle de chacun comme citoyen, sujet, auteur et acteur. Il annonce également la référence politique et historique à l'éducation populaire.

- L'article 2 insiste sur deux points. Il est un appel à *prendre le temps nécessaire*, il signifie ainsi une volonté de porter attention à l'autre, à la réalité, un souci de ce qui est possible. *La réciprocité ouverte* : la valeur est là, et tout ce qui a valeur doit venir, s'inscrire, naître dans le réel. *On prend le temps et les moyens pour cela*. Cette réciprocité est ouverte : dès qu'un seul naîtra à la véritable relation, c'est-à-dire à la réciprocité, cela rend possible par la constitution même de la réciprocité en règle du jeu acceptée, le développement de proche en proche de cette réciprocité, ce mouvement de vie, ce signe d'une authentique relation. Loi de vie dont on ne peut avoir dispense, dont on ne peut se dispenser pour vivre ensemble.

¹ Dictionnaire Littré.

² Pierre Bourdieu illustre la quasi équivalence sociale entre les « valeurs » revendiquées et les « intérêts » sous-jacents.

- L'article 3 indique la règle de la démonétisation. Où l'on voit, par là, que les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs posent réellement la question de l'économique, c'est-à-dire du Vivre ensemble et de la recherche du bien-être. Ils apportent leur pierre à la construction d'une véritable économie, qui permette la vie de l'Humain. Ils ouvrent des pistes. L'économie doit permettre la production, l'échange, la répartition, la distribution et la circulation des richesses. C'est la démonétisation qui permet la construction, le partage, l'ouverture à tous, l'universalité des richesses que sont les savoirs, leurs mises en circulation, les démarches d'apprentissages, les réseaux sociaux formateurs. Cet article affirme également que tout ce qui compte ne se compte pas. Et qu'ici, on ne hiérarchisera pas les savoirs parce qu'on ne hiérarchisera pas les humains.

- L'article 4 indique l'attention nécessaire à ce que *chacun soit acteur*. Être acteur, cela ouvre au possible, toujours plus riche que le réel. Au possible à tenter de réaliser. Au « jaillissement effectif de nouveauté imprévisible »³. Les précisions - *méthodes et moyens d'apprentissage ou de transmission, les modalités pratiques de réalisation, les désirs, les moyens, les problèmes ou les disponibilités* - ouvrent des pistes sur les différentes dimensions où l'on peut être acteur. Cet article annonce une conscience claire de ce qu'il ne suffit pas d'énoncer des valeurs pour construire de la confiance et des alliances. Faire ce que l'on dit, dire ce que l'on fait, disent nos amis de la Pédagogie institutionnelle. Utopie des fins, oui, jamais utopies des moyens mais constructions modestes, pas à pas, des pratiques. On se fera confiance sur des pratiques qui vérifient, rendent vraies et vérifiables des valeurs. Comme si on pouvait énoncer que plus les fins sont ambitieuses, plus les moyens se doivent d'être modestes ; ou que plus les fins sont naïvement idéalistes, plus les moyens se doivent d'être concrets et réalistes.

- L'article 5 suggère. Il appuie sur les *moyens* pédagogiques que l'on se donne, sur l'importance, pour prendre sa place, de structurer *sa conscience de ses savoirs*, de retrouver en soi sa propre « autorité » d'auteur, sur l'intérêt de *s'aider* et d'être *aidé* pour cela. Je suis unique, chaque autre est unique, mais reliés, nous pouvons nous aider à apprendre, à *savoir nos savoirs*. Cet article est formulé au futur : *aura le souci*. En hébreu, l'impératif n'existe pas ; il y a seulement deux modes : l'accompli ou le non accompli⁴. Ce futur ne dit-il pas un souci commun : *donnons-nous les moyens d'effectuer, d'engager un mouvement pour grandir ensemble, grâce à la formation réciproque et à la mutualisation ouverte des savoirs*. Portés

³ Henri Bergson, « Le possible et le réel », in *L'évolution créatrice*, Chap. 1 Page 1344. Cité par Ilya Prigogine, 1996, dans *La fin des certitudes*, Editions Odile Jacob.

⁴ Marie Balmory, 1986, *Le Sacrifice interdit*, Paris, Grasset.

par suffisamment de sollicitude pour autrui, nous nous soutiendrons mutuellement avec un souci commun de faire advenir à la vie de l'épanouissement mutuel.

- L'article 6 annonce qu'il n'y aura pas de règlement modèle ! Parole de lutte contre les dogmatismes et les idolâtries toujours possibles. Il dit que tout ce qui peut rigidifier empêche la créativité. Il affirme l'infinie diversité des personnes, des apprentissages, des situations, des essais. Faut-il une parole de vigilance affirmée pour lutter contre les tendances mortifères qui risquent toujours de revenir ? Sans doute.

- La *création collective* fait l'objet de l'article 7. Cet autre pôle est, d'évidence, en relation avec l'article premier : valorisation de chaque individu et valorisation, mise en valeur de sa société par ses créations. Mise en valeur de la richesse créatrice du groupe, quand chacun de ses membres est « considéré » tout autant que chacun des autres.

- L'article 8 précise que *peuvent être reconnus comme animatrices les personnes qui...* « Peuvent » dans le sens des possibilités ouvertes mais régulées. Ce n'est pas n'importe quoi ! On donne des critères pour discerner, discriminer et trier ; des critères parce qu'on est dans la pédagogie, le soutien, on s'entre-éduque ; on grandit ensemble. On fait équipe. Mais pour grandir ensemble, il faut affirmer des valeurs, des choix : *parties-prenantes d'une société pluriculturelle, société diverse dans ses composantes idéologiques, philosophiques, religieuses...* attentive à ce que les savoirs échangés le soient dans une optique de : *tolérance... convivialité... épanouissement personnel...* pour tous et chacun. Il est aussi question des *moyens que l'on se donne* : toujours diminuer l'écart entre le possible et le réel ; rendre l'impossible possible ; actualiser le potentiel, concrétiser, *évaluer*, faire ressortir la valeur, ouvrir le réseau. Chacun y prenant sa part, l'attention sera portée sur la *formation à l'évaluation* : il ne suffit pas de faire, sans savoir ce qu'on fait, se former pour améliorer, grandir encore. *Au fur et à mesure, on inventera* : encore ce souci du temps à construire, du temps passé, du temps donné, du temps différent pour chacun, du temps patient. Ce souci de ce qui va venir, ce souci d'ouvrir. *On inventera*. Certitude affirmée de notre capacité d'invention, d'innovation. On n'a pas besoin de contrôler le futur, on se soutiendra pour développer cette capacité d'invention de chacun et de tout ensemble. Cohérence ! *Au fur et à mesure du développement des réseaux, on inventera les moyens nécessaires à la formation des participants et des animateurs pour leur donner la possibilité de mieux entendre les offres et demandes, d'être aussi efficaces que possible dans les mises en relations entre offreurs et demandeurs ainsi que dans le suivi des échanges.*

- Article 9. Enfin, cette charte affirme qu'il s'agit bien ici d'un projet collectif pour contribuer au changement social : un *mouvement*. Et la cohérence logique, éthique et pédagogique et cognitive, pour chaque Réseau, est de se relier à d'autres pour construire ensemble ce Mouvement. Pour faire vivre un mouvement de reconnaissance entre chaque Réseau, les Réseaux et le Mouvement qui, à son tour, les reconnaîtra, chacun comme centralement intéressant s'ils se relient.

Cette charte est d'abord une règle du jeu pour ouvrir, pour que chacun puisse développer sa conscience de lui-même, d'autrui, de ses choix, de ses savoirs et de ses ignorances, pour grandir ensemble, pour encourager, reconforter. Une vraie loi juste qui essaie de rendre possible ce qu'elle dit être valeur. Une règle pour se mettre en phase avec le vivant. Une loi pour rompre avec le mortifère. L'institué n'y est pas au-dessus de l'instituant : l'instituant, c'est la valeur de la personne ; « ouverture à l'être » comme le dit le psychanalyste Daniel Sibony. C'est une Charte dite toujours provisoire, non pas dans le sens où l'on pourrait l'abandonner mais dans l'idée que l'on pourrait l'enrichir ; qui dit que la pratique des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs se situe dans une expérience. Elle dit le symbolique qui nous aidera à ouvrir et à se connaître réciproquement. Elle inscrit les chemins de la transgression à tout ce qui modélise, clôt, enferme et referme, et elle en indique les moyens à essayer et à inventer. C'est une loi qui rassemble, non une loi qui divise. La Loi doit permettre l'accomplissement de ce qu'elle demande. Une loi humaine d'abord, démocratique et juste, ne peut opposer l'intérêt général à l'accomplissement de toutes les personnes, de chacune. La loi qui nous fonde est extraite de la loi qui nous tient debout et qui nous relie, qui nous allie.